

Poitiers, le 5 septembre 2023



Rencontres dans le canton de Loudun

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Marie-Jeanne BELLAMY et Bruno BELIN, Conseillers Départementaux du Canton de Loudun, ont visité l'EARL La Neuraye aux Trois-Moutiers, sont allés à la rencontre des professionnels de santé de la Maison de Santé de Loudun et se sont rendus au Village d'enfants et d'adolescents de Monts-sur-Guesnes.

➤ EARL La Neuraye – Les Trois-Moutiers

Créée en 1991, l'EARL la Neuraye est une exploitation agricole de céréales et de vignes. En pleine expansion, elle emploie 2 salariés, 2 saisonniers et possède 18 hectares de vignes. Entre 2019 et 2021, l'EARL passe en agriculture biologique, reprend l'exploitation voisine et crée l'EARL BIORAYE, et possède désormais 80 hectares de céréales en agriculture biologique.

Les gérants sont en train d'aménager d'anciens bâtiments pour réaliser une salle de réception et une salle d'accueil, et prévoient d'organiser des visites et des sessions de ventes directes auprès de leurs clients pour continuer leur développement.

➤ Maison de santé de Loudun

Le projet de construction du bâtiment de la Maison de santé de Loudun a été fortement soutenu par le Département de la Vienne pour répondre aux besoins de santé du territoire, et ce, dès 2018, avec la signature d'un Contrat Local de Santé en avril. Le projet a ainsi été lancé en 2019 après la validation du projet de santé par l'Agence Régionale de Santé de la Vienne en 2018.

Cette Maison de santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes en juin 2023. **Le Département de la Vienne a financé la construction de ce projet au titre du dispositif ACTIV 2 à hauteur de 100 000 € pour garantir une offre de soins de proximité et de qualité aux habitants.** Actuellement, le pôle santé regroupe 23 professionnels de santé : 6 médecins généralistes, un dermatologue, un orthophoniste, 2 masseurs-kinésithérapeutes, 8 infirmiers libéraux, 2 psychologues, 2 ostéopathes, 1 ergothérapeute.

Grâce aux aides à l'installation du Département de la Vienne, 3 professionnels de santé ont pu s'installer avec une subvention à hauteur de 16 000€ et un nouveau médecin intégrera la Maison de santé en décembre 2023 avec une aide d'un montant de 54 400€.

➤ **Village d'enfants et d'adolescents de Monts-sur-Guesnes**

Le Village d'enfants de Monts-sur-Guesnes est géré par la Fondation Action Enfance. Née en 1943 pour accueillir des orphelins de guerre, la Fondation Action Enfance compte 15 villages d'enfants dans 9 départements, soit 1000 enfants et 850 salariés. L'accueil de fratrie est l'un des grands fondamentaux du projet de la Fondation. Dans ce sens, les fratries sont rassemblées autant que faire se peut au sein d'une même maison et cela leur permet ainsi de pouvoir continuer à partager un même quotidien malgré le placement.

Habilité par le Département de la Vienne, le village de Monts-sur-Guesnes a ouvert en août 2016 suite à un appel à projets, avec 48 places réparties en 8 unités de 6 places.

En septembre 2021, le village obtient 8 places supplémentaires avec l'ouverture d'une maison des ados à Saint-Benoit pour des adolescents scolarisés à Poitiers, afin de diminuer leurs trajets quotidiens.

Aujourd'hui il peut accueillir 56 enfants âgés de 0 à 18 ans, prioritairement des fratries, dont 37 confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance du Département. Plus de 40 salariés assurent le fonctionnement et la prise en charge des jeunes au sein de la structure. L'accompagnement éducatif quotidien est réalisé par 4 éducateurs familiaux, travaillant en binôme et se relayant pour assurer une prise en charge des enfants et des jeunes 24h/24.

Chaque enfant peut pratiquer une activité extérieure sportive, artistique, ou culturelle au sein des infrastructures du territoire. En fonction de son âge, ses capacités et son degré d'autonomie, il sera accompagné ou pourra s'y rendre seul.

Plusieurs projets de développement sont également en cours :

- Développement d'actions de soutien à la parentalité pour accompagner les parents via la préparation et la gestion des Droits de Visite et d'Hébergement
- Développement d'un service de Placement Educatif A Domicile (PEAD) afin de compléter l'offre d'accompagnement. Une maison a été achetée dans le village pour les besoins des éducateurs et pourrait être aussi utilisée pour les bureaux du PEAD.

Le Département de la Vienne verse un prix de journée, fixé annuellement par arrêté. **Pour 2023, le prix de journée moyen est de 178 € soit un coût par place de 61 028 €.**